

« PEFC m'apporte une sécurité »

Les propriétaires certifiés témoignent...

Etienne de MAGNITOT gère un groupement forestier dans le Val-d'Oise. Il vient d'être filmé pour la série de témoignages « Paroles de forestiers » que PEFC-France publie sur son site internet. Voici son expérience de la certification.



« J'ai adhéré à PEFC dès le démarrage de la certification, dès 1999. Pourquoi j'ai adhéré? Pour deux raisons:

Pour moi il s'agissait d'avoir une gestion plus soignée, plus fine et en même temps de me mettre plus **en phase avec mes partenaires**, et ça, c'est très important, surtout avec les exploitants. Parce que PEFC, c'est une chaîne; elle concerne le propriétaire, l'exploitant, etc. en descendant jusqu'au consommateur. On peut ainsi parler ensemble le même langage et faire comprendre à l'exploitant qu'il y a des nécessités, des contraintes... qu'il faut par exemple ne pas intervenir dans les zones avec un intérêt écologique, sinon y être très prudent. PEFC a beaucoup aidé les intervenants en forêt à prendre conscience de ces enjeux.

La seconde c'est l'accès au marché.

Plus le temps passe, plus le consommateur demande de produits certifiés. PEFC m'apporte d'abord une sécurité dans ma gestion parce que j'ai un certain nombre de balises dans le cahier des charges. Ensuite PEFC me procure une relative garantie que mon bois pourra être vendu. Si je n'ai pas ma certification PEFC, je rencontre des difficultés d'accès au marché. »

Propriétaires, entrepreneurs de travaux (ETF) et exploitants sont soumis aux mêmes exigences PEFC. Ainsi l'ensemble des acteurs forestiers qui interviennent dans la production et l'exploitation des bois peuvent travailler ensemble en **confiance**.



Les acheteurs de bois préfèrent les arbres certifiés aux autres.



Avec PEFC les acteurs forestiers peuvent travailler ensemble en confiance.

Plus de **2000 entreprises** sont aujourd'hui certifiées PEFC en France, dont plus de 280 exploitants forestiers. Ils ont la nécessité de répondre aux critères de choix des consommateurs qui sont très sensibles à la gestion durable des forêts. C'est pourquoi les acheteurs de bois préfèrent les arbres certifiés aux autres.

Olivier BILLEAU
Coordinateur PEFC-Ouest

Contacts:

Olivier BILLEAU
(PEFC-Ouest) au 02 40 40 26 38
ou ouest@pefc-france.org

Xavier JENNER
(CRPF en Ile-de-France) au 01 39 55 25 02
ou xavier.jenner@crpf.fr

Christine POMPOUGNAC
(CRPF en Centre-Val de Loire) au 02 38 53 89 16
ou christine.pompougnac@crpf.fr

Retrouvez toutes les « Paroles de Forestiers » sur www.pefc-france.org et sur sa chaîne YouTube

Soutenez la revue NOTRE FORÊT

La revue Notre Forêt ne reçoit plus de financement de l'Europe. Pour la soutenir, souscrivez un abonnement de soutien: 40 € pour 2 ans, soit 5 €/n°. Vous pouvez aussi renoncer à la revue papier et vous abonner gratuitement à la lettre d'information électronique mensuelle.

Coupon à retourner complété à Christine POMPOUGNAC, CRPF, 43 rue du Bœuf Saint Patern, 45000 ORLEANS (règlement à l'ordre de l'agent comptable du CRPF).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Souscrit un abonnement de soutien à la revue Notre Forêt pour un montant de 40 € pour 2 ans (8 numéros)

Date..... Souhaite recevoir une facture

S'abonne à la Lettre d'information électronique: Mail:

Renonce à recevoir la revue Notre Forêt sur support papier